

# Pas d'augmentation des impôts locaux

Les élus municipaux, réunis jeudi 9 mars, ont voté les comptes administratifs 2016, qui révèlent des finances saines. Et 2017 sera l'année de nombreux travaux dans la commune.

## ■ Création d'une maison d'assistantes maternelles

Le conseil a voté son accord, à l'unanimité des membres présents, pour la création sur la commune d'une maison d'assistantes maternelles intercommunale. Le projet, porté par trois assistantes maternelles du secteur, permettra d'accueillir douze enfants. Le financement sera assuré à hauteur de 57 120 euros par la communauté de commune Porte du Jura, une subvention DETR de 23 333 euros et un fonds de concours de la commune de 54 880 euros.

## ■ Travaux dans un bâtiment communal

Les établissements Bresse Jura location désirent s'implanter dès avril 2017 dans le bâtiment communal situé 29, rue de Bresse, à côté de la caserne des pompiers. Des travaux d'amélioration de l'isolation sont nécessaires. L'entreprise Pierre Blanc est retenue pour un montant de 37 355,63 euros HT. Une subvention DETRA a été obtenue à hauteur de 40% et l'autofinancement de la commune sera de 22 413,38 euros. L'entreprise Décopub, qui était locatai-



■ Accolé à la caserne des pompiers, le bâtiment communal sera rénové et loué à l'entreprise Jura Bresse location. A gauche, l'ouvrage d'art ferroviaire sera réaménagé lors des travaux de la zone de loisirs. Photo Nicolas BROISSAND

re des lieux, déménage dans les locaux de l'ancienne poste.

## ■ « Cap à l'ouest »

La tranche 1 des travaux du projet « Cap à l'ouest » devrait débuter en avril 2017. Le groupe SJE Petitjean, pour un budget de 241 920 euros HT, effectuera l'ensemble des travaux de terrassement, parking, voirie et réseaux. L'entreprise SAE, pour une prestation de 39 880 euros HT, a été retenue pour la structure de type city-stade qui sera située derrière le gymnase.

## ■ Zone de loisirs

Le vaste chantier de la zone de loisirs « En lune » devrait être engagé en mai ou juin 2017. Il comprendra notamment la sécurisation de l'espace piéton, la création d'un parking, la modification du tracé de la route départementale et la dépose de toutes les anciennes clôtures et leur remplacement par un modèle unique. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

CONTACT : mairie, 03.84.85.90.21.  
ou : <http://www.mairie-cousance.fr/>

## Budget administratif 2016

Les dépenses totales de fonctionnement (899 982 euros) n'ont augmenté que de 1,60 % par rapport à 2015. Elles incluent notamment les charges à caractère général à hauteur de 309 848,17 euros et les charges de personnel de 287 245 euros. L'écart entre les recettes et dépenses de fonctionnement permet de dégager un excédent de 294 067 euros, qui constitue la capacité d'autofinancement de la commune et sera versé au profit des investissements 2017.

Les investissements en 2016 s'élèvent à 426 249,42 euros. Les dotations de l'Etat, en baisse (moins 14 296 euros par rapport à 2015) diminuent de 4 % les recettes de fonctionnement. La taxe d'habitation reste fixée à 9,74 %, celle du foncier bâti à 16,69 % et celle du foncier non bâti à 36,52 %. Le maire Christian Bretin précise que 40 % des Cousançais sont locataires et que le taux de la taxe d'habitation constitue un élément attractif pour les nouveaux habitants.